

à cette destinée. Au moment où saint Antoine remplissait Montpellier d'admiration, la capitale du Languedoc était en proie à la lutte. Malgré le zèle des évêques et des missionnaires, l'hérésie albigeoise s'y montrait puissante et entourée d'une spéciale hypocrisie. Nous étions encore dans ces beaux temps de la foi, alors que le Vicaire de JÉSUS-CHRIST prononçait au nom du Tout-Puissant sur les droits des peuples, et des rois, Pasteurs du troupeau universel, il gardait les âmes du monde entier, et quand un prince, un souverain s'écartait de la foi, nul ne s'étonnait de voir ses sujets relevés vis-à-vis de lui du devoir d'obéissance. C'est ainsi que Raymond VI fut privé de sa souveraineté par le concile de Latran (1). Après sa mort, Innocent III accorda à Raymond VII de régner sur toutes les terres qui n'avaient pas été conquises par les croisés, mais à la condition d'y rétablir la liberté du culte catholique.

Au concile de Montpellier, qui avait eu lieu en 1224 (3), un an avant l'arrivée d'Antoine dans cette ville, Raymond VII renouvela solennellement l'engagement de se soumettre aux conditions posées par le Souverain Pontife. Promesses illusoire! oubliant la croix, d'or de son blason glorieux, Raymond VII persécutait les catholiques dans le Languedoc. Vainement Foulques, évêque de Toulouse, lutte pour le triomphe de la vérité (4), il n'arrive pas à assurer à son troupeau les sécurités qui lui sont dues et promises. La parole du Pape avait encore son application: "Nous voyons avec douleur, écrivait-il, que les efforts tentés jusqu'ici pour détruire cette hérésie sont devenus presque inutiles, qu'elle s'étend de plus en plus, et qu'il est à craindre qu'elle n'infecte le royaume de France, fondé et affermi dans la foi plus que les autres par une bénédiction spéciale de DIEU et qu'ainsi, la partie principale étant ébranlée, une nou-

(1) Fer. VI, in cap. jej., post mod.

(2) En 1225.—ROHRBACHER, liv. LXXI.

(3) ROHRBACHER, liv. LXXII.

(4) ROHRBACHER, liv. LXXII.